Zoom sur ... le Petit rhinolophe

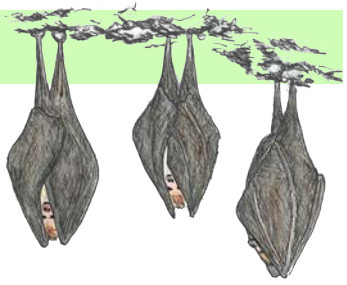

Comme toutes les espèces de chauves-souris (ou chiroptères) françaises, le Petit rhinolophe est un **mammifère volant, nocturne et insectivore**.

Son corps mesure moins de 5 cm et il pèse environ 7 g. Au repos et pendant l'hibernation, il se suspend au plafond, à découvert, ce qui le rend particulièrement vulnérable. **C'est la seule espèce qui s'enveloppe entièrement dans ses ailes.**

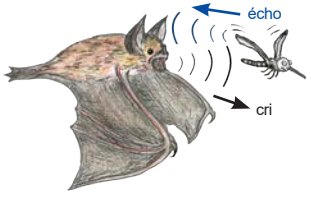

Il se déplace et chasse grace à l'« **écholocation** » en émettant des cris très aigus inaudibles par l'homme (ultrasons), qui reviennent à ses grandes oreilles sous forme d'écho et lui permettant ainsi de déterminer avec précision la forme, la distance et même la nature de l'obstacle ou de la proie.

Au printemps, les femelles se réunissent en colonies pour mettre au monde, allaiter et éduquer, chacune **UN SEUL PETIT PAR AN** ! Elles affectionnent les combles et les caves de vos maisons, fermes, granges, châteaux et églises, des milieux chauds et relativement clairs.

Le Petit rhinolophe chasse une grande diversité d'insectes mais également des araignées, dont la taille est comprise entre 3 et 14 mm.
Ses terrains de chasse préférés sont les linéaires arborés :
haies du bocage ou lisières forestières buissonnantes bordant les friches, les prairies de fauches et les pâtures. Il apprécie également la proximité de l'eau (rivières, mares et étangs) car les insectes y foisonnent.

Dans tous les cas, **ses parcours de chasse s'arrêtent si le linéaire arboré s'interrompt de plus de 10 m**. Ses populations régressent donc fortement lorsque le paysage de bocage et de forêts s'emiette ...

A la fin de l'automne, quand les insectes deviennent rares, tout le monde se rassemble dans les cavités naturelles ou artificielles pour affronter la période hivernale. Tout dérangement peut alors s'avérer fatal.

Le Petit rhinolophe fait partie des 6 espèces présentes sur ce site Natura 2000 inscrites à l'annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore (voir P.4).

Pour en savoir +

Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan
Estelle BURLOTTE - Chargée de mission Natura 2000
9 rue Carnot - 89200 AVALLON
Tél : 03.86.34.38.06 - Email : estelle.burlotte.ccavm@orange.fr
Site internet : http://sud-auxerrois.n2000.fr

Directeur de publication : *O. BERTRAND*
Conception et rédaction : *E. BURLOTTE*
Illustrations : *E. BURLOTTE*
Crédits photographiques : *A. RAPIN, C. FOUTEL, E. BURLOTTE*
Impression : *ADN imprimeur - Avallon*

***Abonnement gratuit** : si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre Natura 2000 « du Sud de l'Yonne » par voie postale ou email, faites-le savoir en nous envoyant vos coodonnées.*

Toutes les actions liées à Natura 2000 sont financées par l'Union européenne et l'Etat via le dispositif FEADER.

NATURA 2000 — AVALLON VÉZELAY MORVAN — UNION EUROPEENNE — RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE — avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) L'Europe investit dans les zones rurales. — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La lettre

Natura 2000 du sud de l'Yonne

N°1 - Juin 2019

Sommaire

Edito P.1
Natura 2000, c'est quoi ? P.2/3
Les actions de gestion au coeur des préoccupations P.2
La Biodiversité des pelouses calcicoles en images..... P.3
Zoom sur ... le Petit rhinolophe P.4
Pour en savoir + ... P.4

Sommaire

Edito

Je suis heureux de vous présenter la nouvelle lettre d'information du site Natura 2000 du sud de l'Yonne.

En effet, les anciens sites 19 et 7 ont fusionné en janvier 2019 pour donner naissance au nouveau site « pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents ». Ce rapprochement permettra une plus grande efficacité des actions au travers d'une approche commune que nous allons élaborer ensemble au sein d'un nouveau document d'objectifs.

Pour animer ce nouvel espace, nous avons accueilli à Avallon, une nouvelle animatrice Estelle Burlotte, la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan ayant accepté de prendre en charge le portage administratif du nouveau site.

Vous constaterez que malgré ces changements, les actions n'ont pas cessé, comme les mises en place de pâturages sur la côte de char à Saint-Moré et à Coulanges-la-Vineuse sur la pelouse de la conge.

Je remercie chacun des acteurs du territoire qui, par leur volontariat, nous aident à entretenir et à protéger ces espaces fragiles.

Ensemble, désormais réunis en une seule entité, nous sommes animés par une nouvelle énergie pour faire vivre ces beaux espaces de biodiversité.

Olivier BERTRAND,
Président du comité de pilotage du site Natura 2000
Maire d'Arcy-sur-Cure

Natura 2000, c'est quoi ?

Un réseau européen, une application française …

Natura 2000 est un réseau européen constitué d'un ensemble de sites naturels, qui vise à assurer la survie à long terme d'espèces et d'habitats particulièrement menacés.

En France, Natura 2000 s'appuie sur une démarche de concertation et de contractualisation, incitant les acteurs des territoires à s'impliquer dans le maintien ou la restauration de ce patrimoine naturel, en conciliant ainsi la préservation de la biodiversité et les activités socio-économiques.

Le site Natura 2000 FR2600974 ***« Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »***, d'une superficie d'environ 4 000 hectares, concerne 25 communes et 5 communautés de communes de l'Yonne.

Les raisons de sa désignation au titre de Natura 2000 :

Présence d'espèces d'intérêt communautaire * : ***6 espèces de chauves-souris*** pour leurs sites d'hibernation et/ou de reproduction, une espèce de papillon, le ***Cuivré des marais***, ainsi que le ***Lucane Cerf-volant***, le plus gros insecte coléoptère d'Europe, qui vit dans les vieilles forêts.

Présence d'habitats d'intérêt communautaire * : Il s'agit des ***pelouses sèches calcicoles*** (sur les plateaux et les coteaux), des ***forêts de plateaux calcaires, de pente ou d'éboulis*** et des ***forêts alluviales et de fond de vallons*** (vallées de l'Yonne, de la Cure, du Vau de Bouche et du Serein). Au total, **13 habitats reconnus d'intérêt européen, dont 4 prioritaires**, concernent ce site.

* d'«intérêt communautaire» signifie rare ou menacé à l'échelle européenne.

Les deux textes fondateurs

- ***La directive « Habitats-Faune-Flore »*** (92/43/CEE) qui répertorie plus de 200 types d'habitats naturels (annexe I), 536 espèces animales et 658 espèces végétales (annexe II) présentant un intérêt communautaire européen et nécessitant une protection.
- ***La directive « Oiseaux »*** (1979 révisée en 2009/147/CEE) qui propose la conservation à long terme de 617 espèces d'oiseaux sauvages menacées qui nécessitent une attention particulière (annexe I).

Sur votre territoire

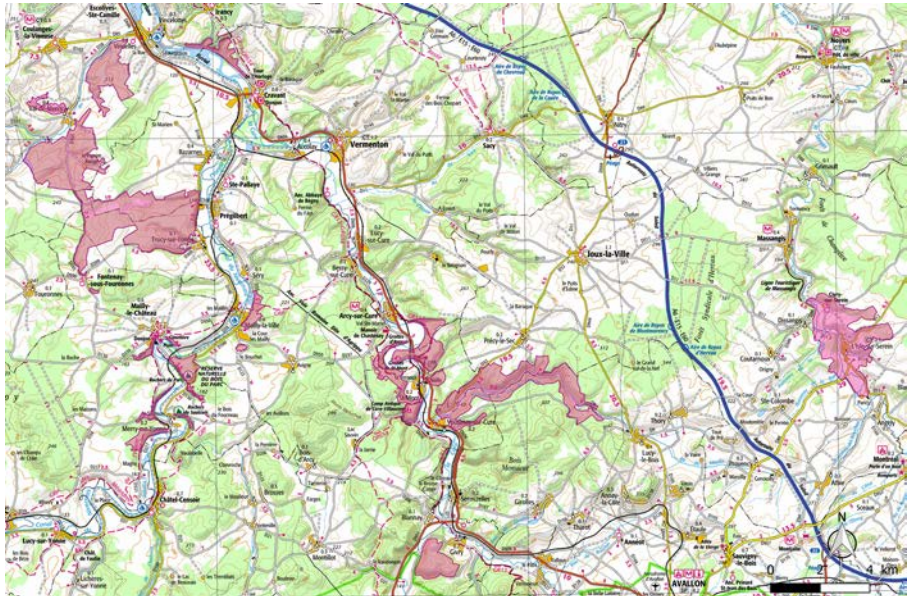

objectifs de conservation et mesures de gestion
(quelques exemples)

Pour les pelouses calcicoles : Conserver et restaurer la mosaïque des habitats **pelouses sèches** (sites d'orchidées remarquables) et **fruticées** (genévrier, buis, prunelier, viorne, églantier, ...) : gestion pastorale extensive et durable, fauche, débroussaillage, …

Pour les forêts : Préserver les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable : maintien d'un réseau d'arbres à cavités et d'arbres sénescents, création de zones de lisières entre la forêt et les zones cultivées, diversifier les essences en privilégiant les feuillus (chêne, charme, tilleul, frêne, ...)

Pour les chauves-souris : Préserver les populations en assurant la pérennité et la protection de leurs habitats (cavités d'hibernation, sites de reproduction, gîtes de transit, territoires de chasse, corridors de déplacement, …).

Pour le territoire : Informer et sensibiliser les acteurs et usagers du site, partager les enjeux de conservation, valoriser les bonnes pratiques, impliquer les locaux dans les actions de préservation.

Les actions de gestion au coeur des préocupations

Cette année, **TROIS CONTRATS NATURA 2000** sont en cours :

DEUX pour entretenir et / ou restaurer les pelouses calcicoles :

Du pâturage ovins avec les brebis de l'**EARL La Cour Noblot** (Vault-de-Lugny). Contrat porté par le **Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne** sur la Côte de Char à **Saint-Moré**.

Les ânes de l'association **Douzein les ânes** de Saint-Bris-le-Vineux. Contrat porté par la **commune de Coulanges-la-Vineuse** sur la pelouse de la Conge

UN pour protéger les chauves-souris

L'office National des Forêts va procéder à la fermeture d'anciennes carrières situées sur les forêts communales de **Mailly-la-Ville**, afin de préserver la tranquilité de plusieurs espèces de chauves-souris qui trouvent dans ces cavités artificielles la tranquillité, la température et l'hygrométrie dont elles ont besoin pour passer l'hiver.

La Biodiversité des pelouses calcicoles en images

L'Ophrys Bourdon

L'Orchis pourpre

La Céphalanthère rouge

Le Céphale

L'Orchis pyramidal

La Phalangère à fleurs de Lys

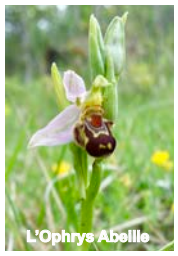
L'Ophrys Abeille

L'Ascalaphe soufré

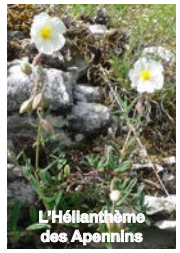
L'Hélianthème des Apennins

L'Anémone pulsatille